

Attaque terroriste djihadiste à Nice. Défendons la vie, la liberté d'expression et de culte

À Nice, un attentat terroriste, dont semble se confirmer le caractère djihadiste, a tué trois personnes (égorgeant deux d'entre elles) dans la basilique Notre-Dame de l'Assomption.

C'est un crime qui rappelle, par le lieu et les modalités, d'autres horreurs récentes subies par la population française à cause du terrorisme djihadiste. À Nice également, le 14 juillet 2016, 86 personnes étaient tuées et 456 blessées par un camion sur la promenade des Anglais; ou comme l'attentat perpétré dans une église à Saint-Étienne-du-Rouvray, où un prêtre avait été égorgé, le père Jacques Hamel, le 26 juillet de la même année.

Mais la pensée se dirige immédiatement au plus récent, à Samuel Paty, le professeur décapité le 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine. Un crime terrible, où la barbarie terroriste s'est combinée avec la barbarie de la campagne de haine sur les réseaux sociaux qui ont préparé et, d'une certaine manière, "autorisé" son exécution.

Nous dénonçons avec force le danger terroriste récurrent, ces crimes et la logique qui les anime. Ils contiennent une attaque à l'exercice de la liberté d'expression, comme dans le cas de Charlie Hebdo et de Samuel Paty, mais il y a aussi, dans le fait de frapper des lieux de culte, une campagne de haine dirigée à attaquer la liberté de culte, à opposer les personnes en raison de leur credo religieux.

Dans ce cadre, la « campagne anti-française » initiée par Erdogan entre les deux attentats est très grave. Nous sommes face au président d'un État, l'État turque, historiquement responsable de génocides envers les peuples arménien et kurde, et dans une démarche de plus en plus liberticide et qui aujourd'hui, en se présentant comme héraut de la « rescousse » d'un islam prétendument offensé, fournit une couverture gravissime au terrorisme assassin – même si à présent il s'est pressé de condamner l'attentat de Nice.

Mais cela ne signifie pas que nous soutenions la conduite de Macron, bien au contraire. Défendre la liberté d'expression ne veut absolument pas dire se reconnaître dans la République Française, dont l'identité et l'histoire sanglante est faite de guerre et de bellicisme, de discriminations et de racisme.

Face à cette recrudescence du terrorisme djihadiste, nous défendons plus que jamais la vie, la liberté d'expression et de culte contre tout type de violence et attaque liberticide.

Nous dénonçons donc toute autorité étatique ou religieuse qui incite à l'assassinat ou à la persécution et répression des personnes pour leur exercice de la liberté d'expression et de culte.

29 octobre 2020